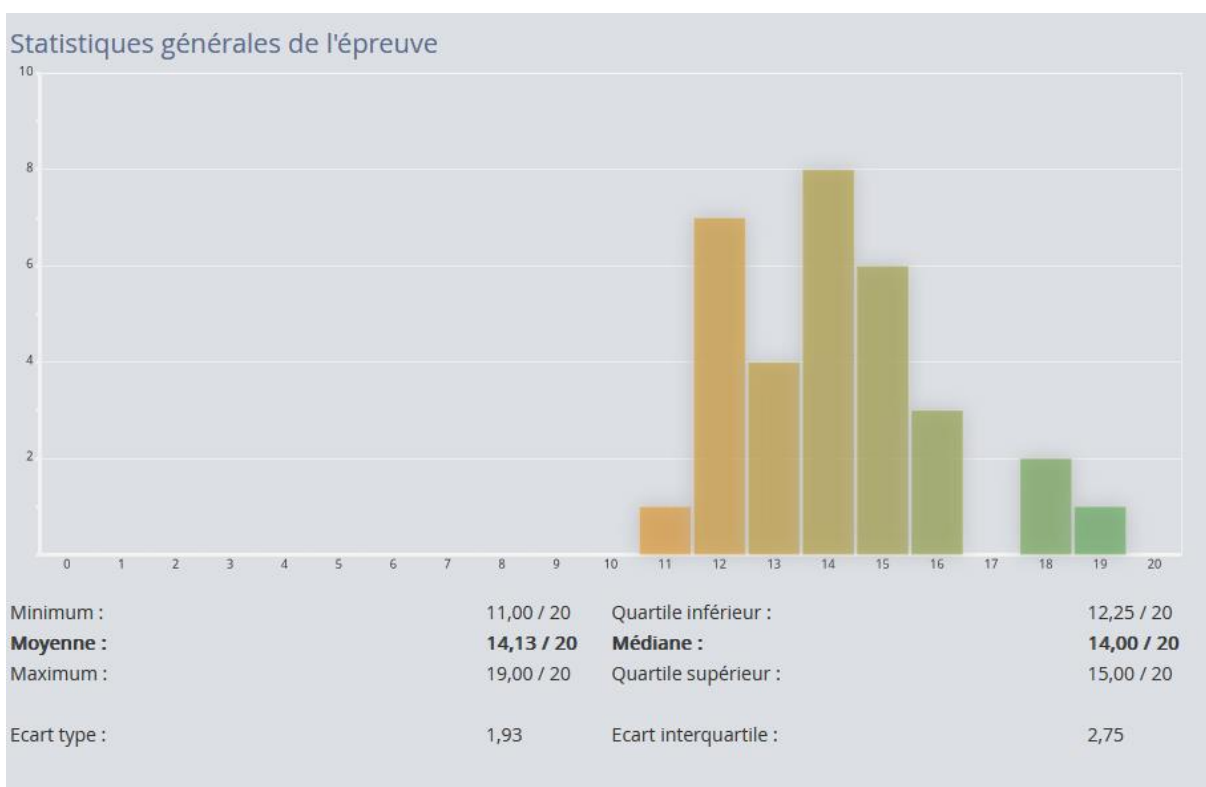


RAPPORT DE L'ÉPREUVE ÉCRITE DE LANGUE VIVANTE FACULTATIVE : ITALIEN



32 candidats ont composé cette année en italien. On observe une hausse de la moyenne : 14,13 contre 12,86 l'an dernier. Les notes vont de 11 à 19.

L'augmentation plus que sensible des notes est bien évidemment due au changement du format de l'épreuve. Le thème constituait un écueil que beaucoup de candidats ne parvenaient pas à éviter... Avec cette suppression et l'entrée du résumé en français d'un article, d'autres compétences entrent en jeu (esprit synthétique, qualités rédactionnelles...). On remarque que l'article sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le tourisme a été bien compris et la plupart du temps très bien rendu.

On déplore toutefois de nombreuses fautes de français : des fautes d'accords, de conjugaison, de participes passés, d'orthographe, ce qui m'a surprise. L'autre chose que j'aimerais signaler – même si je ne l'ai en aucun cas pénalisée – c'est la tenue des copies ; ratures, graphies difficilement lisibles...

Pour l'essai, comme lors des sessions précédentes, on se heurte essentiellement à un manque de clarté dans l'expression ainsi qu'à des fautes de langue et à des constructions approximatives. On retrouve toujours des fautes d'articles et d'articles contractés alors que cela fait partie de l'apprentissage de la première année d'italien ! Enfin il faudrait éviter les expressions qui sont directement calquées sur le français.

Je souhaite à présent terminer ce bilan en félicitant les candidats qui ont rendu de très bonnes copies, claires, très bien structurées, avec des arguments efficaces qui montrent un intérêt pour la culture et l'actualité italiennes.

Et, bien sûr, bravo à vous tous sans exception pour avoir trouvé le temps d'étudier l'italien alors que le cœur de vos projets réside ailleurs !